

18 septembre 2025

Paris, le 11 septembre 2025

Objet :
Préavis de grève pour la
journée du 18 septembre
2025

Destinataire(s) :
Monsieur François- Noël
Buffet
Ministre auprès du Ministre
d'État
Ministre de l'Intérieur

Copie(s) :
DGSCGC

Pièce(s) jointe(s) :
Aucune

Monsieur le ministre,

Ce préavis de grève pour la journée du **18 septembre 2025** fait suite d'une part, à l'appel à la mobilisation dans les 3 versants de la fonction publique et, d'autre part, à la parution du rapport de synthèse du Beauvau de la Sécurité Civile.

Pour les personnels en poste, le préavis débute le 17 septembre à la prise de garde de nuit pour se finir le 19 septembre à l'issue de la garde de nuit.

Il concerne tous les personnels des SIS, sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs et techniques, des trois catégories, du sapeur au contrôleur général, de l'adjoint administratif ou technique à l'administrateur et l'ingénieur en chef qui sont appelés à participer à toutes actions, dont la cessation de travail, qui seraient rendues nécessaires pour porter les revendications suivantes :

- **L'abrogation** de loi sur la réforme des retraites, la **suppression** de tout **jour de carence** et le maintien à **100 %** du traitement pendant les arrêts maladie ;
- L'augmentation du point d'indice en lien direct avec **l'inflation**, le rétablissement et la pérennisation du dispositif de **Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat** ;
- Une **reconnaissance**, notamment financière, de la spécificité des métiers administratifs, techniques et spécialisés exercés dans les SIS ;
- Le vote d'un **financement complémentaire d'urgence** pour les SIS, applicable pour les budgets 2025 et une participation augmentée de l'État ;
- De réelles mesures pour **la santé** des agents des SIS comme l'interdiction des PFAS dans les tenues ;
- **Le respect de la réglementation** sur la santé et la sécurité au travail pour TOUS les agents des SIS reconnus et utilisés comme des travailleurs, et d'une manière générale une implication plus forte de la DGSCGC pour faire respecter la loi par les SIS ;

Et enfin **une reprise immédiate** de tous les travaux engagés au niveau de la DGSCGC avant le Beauvau de la Sécurité Civile (proratisation-déplafonnement de la bonification, calcul de l'indemnité de responsabilité, indemnité de résidence, ajustement filière, etc...). Sur ce dernier point, les agents des SIS ont suffisamment subis les aléas politiques qui n'ont fait que reporter des décisions qui auraient pu être prises il y a déjà plusieurs mois.

Nos demandes d'entrevue sont restées sans réponses depuis votre prise de fonctions et vous n'avez pas non plus respecté votre engagement à nous rencontrer après la fin de travaux du Beauvau.

Nous sollicitons donc, dans le respect des textes régissant l'exercice du droit de grève, une entrevue d'ici au 18 septembre pour obtenir des réponses à nos revendications.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Manuel Coulet
Secrétaire général